

MARCHÉ



- Gros bovins finis : Fermeté des cours en gros bovins. L'équilibre de l'offre et de la demande en jeunes bovins devrait se traduire par une amélioration de la situation des prix.
- Bovins maigres : Cours reconduits dans un marché très exigeant.

POLITIQUES



La ComAGRI du Parlement Européen a voté son rapport sur la réforme de la PAC post2020. Dans le texte, un minimum de 20% pour l'eco-scheme, un maximum de 12 % pour les aides couplées (dont 2% pour les protéagineux)... Malgré ce vote, le texte ne passera pas en plénière avant les élections européennes, dont l'issue pourrait avoir pour conséquence de repartir d'une feuille blanche...



SANITAIRE



Plusieurs départements rapportent une mortalité importante ces derniers mois qui serait la conséquence d'une forte pression virale du BTV8 à l'automne dernier qui aurait permis une transmission transplacentaire. Dans certains départements 50% des cheptels seraient atteints avec 2 à 15% des veaux non viables. On noterait aussi une augmentation de vaches vides. Des enquêtes sont en cours. La FNB rappelle la nécessité de vacciner également le cheptel souche.



MISE EN ŒUVRE D'ELEVEUR & ENGAGE



« Éleveur & engagé » : Le processus de traitement et de suivi des statistiques des bovins valorisés par l'enseigne Système U a repris et les résultats seront prochainement adressés aux Sections Bovines concernées.



BON POINT

Au Sénat qui a réintroduit une disposition visant à interdire des termes comme « steak », « saucisse », « bacon », « lait » ou « fromage » pour les produits d'origine végétale. A l'Assemblée nationale de reprendre désormais le témoin et de confirmer ces dispositions !



EN REGION

Le groupe Bovins Viande de l'Aube s'était créé pour lutter contre l'isolement des éleveurs. Il va évoluer vers une labellisation « GIEE » et proposer des actions telles que la valorisation du métier d'éleveur, la réduction des traitements médicamenteux, la réponse à la demande sociétale en matière de bien-être animal...

FAIT DE LA SEMAINE

Avec la création d'un collège alimentaire dans FCA, Leclerc et Intermarché pourront maintenant « siéger au sein des interprofessions agricoles ». Les enseignes auraient démarché Interbev, le CNIEL et Inaporc pour rendre cette possibilité effective.

CHIFFRE DE LA SEMAINE

- 0,27 %

C'est l'évolution, déflationniste, annoncée par la DGCCRF suite aux dernières négociations commerciales. Alors que la montée en gamme est engagée, la guerre des prix continue, freinant dans le même temps la juste rémunération des producteurs.